

Devenir membre

Tableau des avantages et obligations

CATÉGORIES et rôles des membres

- A. ENGAGÉ.E : Psychagogue conseiller, initiateur PV
 B. ENGAGÉ.E : Engagé non psychagogue
 C. ENGAGÉ.E : Psychagogue praticien.ne confirmé.e
 D. ENGAGÉ.E : Aspirant.e psychagogue
-
- E. ASSOCIÉ.E : Professionnel.le ou intervenant.e praticien.ne (n'aspire pas au titre de psychagogue)
 F. ASSOCIÉ.E : Personne sensibilisée (n'aspire pas au titre de psychagogue)
-
- G. SOUTIEN : Organismes partenaires (personne morale, via représentant)
 H. SOUTIEN : Sympathisant.e (personne physique)
-
- I. NON MEMBRE : Client.e
 J. NON MEMBRE : Public intéressé

		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
AVANTAGES ASSOCIATIFS	Liste de diffusion										
	Tarifs préférentiels sur les services										
	Activité annuelle réservée										
	Réciprocité										
	Invitation assemblées										
	Convocation assemblées										
	Droit de vote										
	Éligibilité siège c.a.										
	Siège d'office au c.a.										
	Droit contributeur blogue										
	Communauté d'échange										
	Profil sur le site web										
	Compte courriel										
	Rémunération										
OBLIGATIONS ASSOCIATIVES	Inscription										
	Intérêt pour buts et activités Centre et PV										
	Soutenir développement										
	Assurer la formation des aspirants										
	Réciprocité										
	Rendez-vous										
	Paiement										
CONDITIONS D'ADHÉSION	Membre d'office (sans demande au c.a.)										
	Cooptation (avec demande au c.a.)										
	A intégré la démarche psychagogique dans sa vie										
	Inscription activité formation										
	A suivi formation théorique et stage pratique										
	Offre d'expertise										
COTISATION	Niveau	3	1+	3	2	2	2	3*	1	-	-

(*) Réciprocité